

MASSIFS OCCIDENTAUX DU BUGEY

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 12 215 ha

Ain

L'ABERGEMENT-DE-VAREY, AMBERIEU-EN-BUGEY, AMBRONAY, ARANC, BOYEUX-SAINT-JEROME, CEIGNES, CERDON, CHALLES, CORLIER, DOUVRES, IZENAVE, JUJURIEUX, LABALME, MERIGNAT, NIVOLLET-MONTGRIFFON, ONCIEU, PONCIN, SAINT-ALBAN, SAINT-JEAN-LE-VIEUX, SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY, TORCIEU,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

01120001,01120002,01120003,01120004,01120005,01120006,01120007,01120008,01120009,01120010,01120011,01120012,01120013,01120014,01120015

Description et intérêt du site

Dominant la plaine de l'Ain, ce secteur du Bugey circonscrit par les vallées de l'Ain et de l'Albarine présente l'aspect d'un massif calcaire de faible altitude (inférieure à 1000 m). Le taux de boisement y est important et la déprise agricole marquée, quoique au nord l'existence d'un vignoble étendu dans le Cerdon contribue au maintien d'un paysage plus ouvert.

Un relief tourmenté, marqué par de nombreuses parois rocheuses en dépit de la modestie des altitudes, la présence de nombreux cours d'eau, une densité de population et d'infrastructures modestes et la diversité des substrats (calcaires ou marneux) contribuent à une diversité importante des milieux naturels, de la flore et de la faune.

La persistance d'un réseau étendu de pelouses sèches et de pinèdes sur marne, la prédominance d'espaces peu perturbés propices à des espèces sensibles telles que le Lynx d'Europe ou le Chat sauvage méritent entre autres d'être cités.

L'avifaune des falaises est très représentative (Grand Corbeau, Faucon pèlerin, Hirondelle des rochers...).

L'entomofaune est également intéressante, et une espèce au moins est considérée comme spécifique au Bugey (le coléoptère *Pterostichus nodicornis*).

Enfin, le secteur abrite un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques sub-horizontaux.

Le peuplement faunistique du karst jurassien est relativement bien connu. Il apparaît néanmoins moins riche que celui du Vercors en espèces terrestres troglodytes (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines). Certaines espèces (par exemple un coléoptère tréchiné) sont des endémiques dont la répartition est circonscrite au massif jurassien.

Au sein de cet ensemble naturel diversifié, les secteurs présentant le patrimoine biologique le plus remarquable sont identifiés par plusieurs ZNIEFF de type I (falaises, zones humides...) ; cependant, il est vraisemblable que l'intérêt du patrimoine biologique local soit sous-estimé, compte tenu d'une connaissance naturaliste incomplète. Il existe donc en dehors de ces zones de type I des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants.

Parmi les principales fonctionnalités naturelles traduites par le zonage de type II peuvent être citées :

- celle de bassin versant peu perturbé alimentant des réseaux karstiques, ces derniers abritant des populations d'espèces troglodytes remarquables,
- de zone abritant des espèces remarquables exigeant de vastes territoires vitaux (Lynx d'Europe...),

- de zone de passages, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment parmi les oiseaux et la grande faune ...).

S'agissant du milieu karstique, la sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

A cela il convient d'ajouter la grande qualité d'ensemble des paysages, ainsi qu'un intérêt géomorphologique et scientifique (avec des réseaux karstiques tels que celui de la Grotte du Gardon à proximité d'Ambérieu en Bugey, objet d'études dans le domaine paléo-climatique).

Milieux naturels

34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
34.33	PRAIRIES CALCAIRES SUBATLANTIQUES TRES SECHES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
53.3	VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Flore

Epipactis des marais	<i>Epipactis palustris (L.) Crantz</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum L.</i>

Faune vertébrée

Mammifère

Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>

Oiseau

Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>

Faune invertébrée

Papillon

Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>
Azuré des paluds	<i>Maculinea nausithous</i>
Azuré de la sanguisorbe	<i>Maculinea teleius</i>

Bibliographie

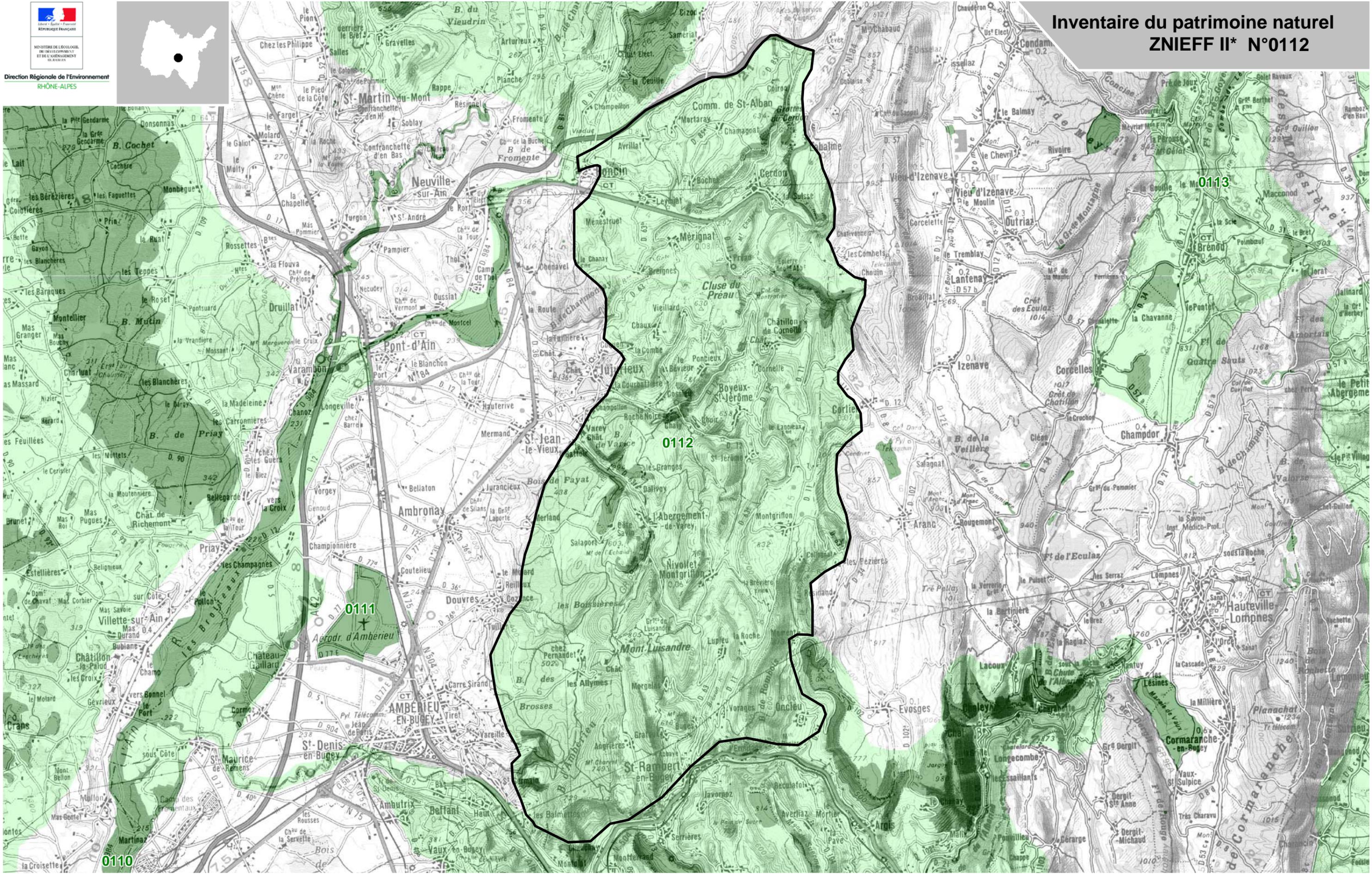
Pas de donnée disponible



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°0112



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

